

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux li b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396

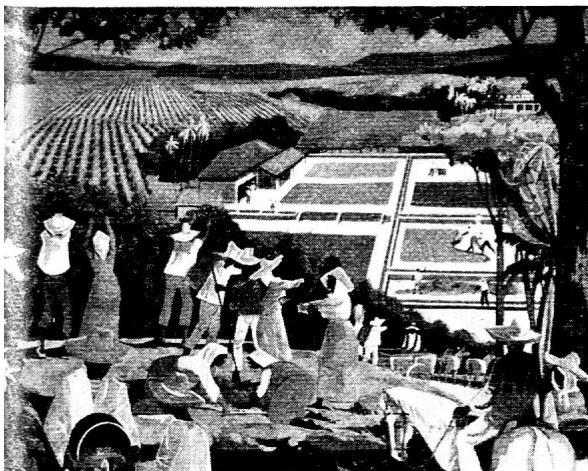
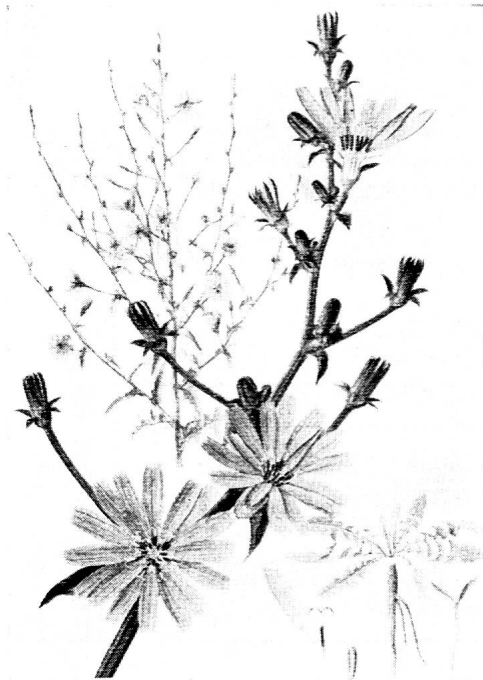
chicorée sauvage ▶

écureuil ▶▶

format du tableau
694 : 900 mm.

abonnement annuel aux
4 tableaux fr. 21.80
fr. 7.- l'exemplaire seul

s'adresser : E. Ingold & Cie
Herzogenbuchsee



▲ plantation de café

maison appenzelloise ▶



édition 1960 des travaux scolaires suisses

publiés sous les auspices du Département fédéral de l'Intérieur

L'école suisse de LIMA (Pérou) cherche pour fin mars 1961



UNE JARDINIÈRE D'ENFANTS

Un engagement de quatre ans donne droit au voyage payé aller et retour.

Les candidates doivent être en mesure d'apprendre rapidement l'espagnol, qui est la langue d'enseignement.

Le secrétariat du Comité d'aide aux Ecoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne, donnera tous renseignements complémentaires.

Les candidatures doivent être envoyées à cette adresse, avec copie ou photocopie des diplômes et certificats, curriculum vitae, photographie et liste de références.

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

**Les allumettes «Soleil», «Diamond»
Les pochettes «Chamois»**

fabriquées par la

DIAMOND S.A., à Nyon

sont de première qualité

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

•
Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Envois à choix

★ RESTAURANT ★

LA ROCHELLE
5, RUE DU COMMERCE
5ème ÉTAGE - LIFTS

GENÈVE
Seul ou en groupe :
notre restaurant plait à tous
MENUS dep. 3.50
Spécialités de glaces

TEL. 25 92 77

La photo d'amateurs

Plus qu'une distraction
Une constante émulation

Appareils, films, travaux de haute qualité
Tout chez le spécialiste

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**



Tél. 7 54 67

Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Assemblée annuelle
des « Amis suisses du Sonnenberg »
au Herzberg sur Aarau

Les 10 et 11 septembre se sont réunis au « Volkshilfungsheim Herzberg » les membres suisses de l'Association qui s'efforce de soutenir le travail du Centre du Sonnenberg. Willi Vogt rappela les festivités qui ont marqué le dixième anniversaire de la création du Sonnenberg, et les efforts d'un petit groupe d'instituteurs danois et allemands, conscients de la nécessité d'aplanir les dissensions nées des guerres. Autour du modeste foyer scolaire rural qui a abrité les premières rencontres, se sont créés de magnifiques installations — entre autres un Foyer de Jeunesse — et cela montre assez le succès de l'effort entrepris. 45 nations ont envoyé des représentants aux diverses rencontres. Ainsi, pour des milliers d'hommes, le Sonnenberg allait devenir « le symbole de la compréhension véritable, éloignée de toute sensiblerie, et qui exige une profonde et difficile évolution de quiconque veut marcher à la rencontre d'autrui pour s'élever avec lui d'un commun effort » (Wally Schmelzer).

Sur le plan suisse, une centaine de membres verse une modeste contribution, dont une part est affectée au Sonnenberg. L'Association suisse subsidie aussi les Journées de Trogen. Le caissier Wolf Wirz rendit compte de l'état des finances. Les pièces ont été vérifiées par nos collègues bâlois Buhler et Meyer, qui ont trouvé tout en ordre.

L'assemblée se range aux avis du président, et envisage de ne pas organiser en 1961 les Journées pédagogiques internationales de Trogen, pour laisser une pause aux dirigeants, après ces sept années. Une rencontre serait à nouveau organisée en 1962, et la « Journée romande » y aurait à nouveau sa place.

Un groupe de jeunes a adhéré à l'Association, et se propose d'organiser une rencontre internationale dans la région de Bâle, au Rotberg du 16 au 25 octobre. L'assemblée se réjouit de cet intérêt pour les problèmes internationaux, et accorde une aide financière, avec de nombreux conseils.

Entre temps, les animateurs du Herzberg nous renseignent sur l'activité du « Volkshilfungsheim », qui

réunit paysans et paysannes, artisans, jeunes et vieux, pour des semaines d'études où sont abordés aussi bien les problèmes professionnels que les questions civiques et la situation politique. Chant populaire, travaux manuels, questions éducatives occupent d'autres rencontres, et nous avons eu la vision du vaste et sincère effort dont Fritz Wartenweiler a été l'initiateur.

A. P.

Matinées classiques pour la jeunesse

Pour la troisième fois, Radio-Genève a décidé de diffuser une série d'œuvres classiques destinées à la jeunesse. Ces émissions ont lieu normalement une fois par mois, le lundi à 14 heures. Nous nous permettons de rappeler à nos collègues qu'il y a avantage, pour autant que cela soit possible, à faire écouter l'émission avec le texte sous les yeux. La direction de Radio-Genève serait en outre très heureuse de connaître l'opinion du corps enseignant sur la valeur de ces émissions.

Programme

Diffusion : le lundi, à 14 heures

Lundi 24 octobre 1960 : L'ÉCOLE DES FEMMES, Molière ; décor musical de Maroussia Le Marc'hadour ; mise en ondes : Georges Marny.

Lundi 28 novembre 1960 : POLYEUCTE, Corneille ; mise en ondes : Jean Bard.

Lundi 23 janvier 1961 : ATHALIE, Racine ; musique de scène de Frank Martin ; mise en ondes : Jean Bard.

Lundi 20 février 1961 : L'ARLÉSIENNE, Daudet ; musique de Georges Bizet ; mise en ondes : Jean Bard.

Lundi 20 mars 1961 : ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR, Musset, avec Françoise Engel et Jean Piat, sociétaire de la Comédie-Française ; mise en ondes : Georges Marny.

Lundi 24 avril 1961 : NATHAN LE SAGE, Lessing ; mise en ondes : Georges Marny.

Ph. Monnier,
membre de la Commission
des programmes de Sottens.

VAUD

Aux correspondants du bulletinier

Toute la correspondance pour le bulletin vaudois doit être adressée au bulletinier : G. Ehinger, chemin du Village 47, Lausanne (et non chemin du Viaduc, comme le prétend la liste des abonnés au téléphone !).

Les envois doivent nous parvenir au plus tard le samedi à midi pour le bulletin de la semaine suivante.

Le bulletinier est là pour vous servir de son mieux. Vous pouvez lui faciliter la tâche de plusieurs manières (si vous y tenez vraiment !) :

1. en lui adressant vos papiers assez tôt ;
2. en écrivant de préférence à la machine, d'un seul côté de la feuille, et en isolant vos communiqués sur une feuille à part ;
3. en joignant un double à vos messages lorsque vous

souhaitez qu'ils soient répétés dans le numéro suivant ;

4. en évitant de lui dicter vos messages par téléphone. Merci d'avance !

Le bulletinier.

RAPPEL

Guilde de travail et techniques Freinet

Ceux que préoccupe l'apprentissage de la lecture sont invités à venir en discuter le samedi 15 octobre 1960, dès 14 h. 30, au Café de la Cloche, Grand-Pont 8, Lausanne.

A cette occasion, notre collègue Colette Rohrbach nous exposera la méthode Thiberge.

Le comité.

Croix-Rouge de la jeunesse

Les collègues dont des élèves ont bénéficié cet été d'un échange avec l'Allemagne et qui auraient des remarques ou des vœux à présenter à ce sujet sont priés de s'adresser à P. Lugin, 70, avenue du Léman, Lausanne, avant le 12 novembre.

Association vaudoise des directeurs de chant

L'assemblée générale annuelle de notre association aura lieu **le mercredi 19 octobre à 14 h.** à l'Aula de l'Ecole normale.

Nous aurons la chance cette année d'entendre **Pierre Mollet**, baryton, professeur au Conservatoire de Genève et soliste de renommée internationale. Après une causerie sur l'art vocal et le travail de la voix, Pierre Mollet nous donnera un récital d'œuvres romantiques et contemporaines.

Notre collègue Jean-Jacques Rapin, professeur de chant au collège de Béthusy, dirigera l'interprétation d'un chœur particulièrement intéressant.

A la veille de la reprise de votre activité, venez nombreux renouveler votre enthousiasme et prouver par votre présence toute la reconnaissance que nous devons à Henri RoCHAT qui présidera notre assemblée pour la dernière fois.

Université populaire

Tableau des cours

Lausanne

1. Initiation à l'art : la Renaissance.
M. P. Cardinaux.
2. Histoire de la musique : l'opéra et l'oratorio.
Mlle L. Merminod.
3. Histoire de la musique : Frédéric Chopin.
M. P.-A. Gaillard.
4. Connaissance de la peinture : l'art abstrait.
M. J. Monnier.
5. Histoire de l'urbanisme.
M. P. Quillet.
6. Cinéma et culture : films culturels commentés.
M. F. Buache.
7. Connaissance du cinéma (projections commentées).
M. F. Buache.
8. Littérature française : Jean-Jacques Rousseau.
M. H. Hentsch.
9. Cours de langue française : explication de textes.
M. G. Michaud.
10. Littérature latine.
M. S. Vautier.
11. Aperçus sur les problèmes du livre et des bibliothèques.
M. J.-P. Clavel.
12. Histoire des civilisations : les civilisations pré-historiques.
M. M.-R. Sauter.
13. Histoire de la philosophie.
M. C.-A. Reichen.
14. Pédagogie familiale.
Divers professeurs.
15. Droit civil : droits réels, droit des successions.
M. G. Derron.
16. Principes d'économie politique.
M. A. Stalder.
17. Méthodes modernes de direction d'entreprises.
M. G. Mentha.
18. Mathématiques générales (cours moyen).
M. A. Delessert.
19. Physique (cours supérieur) : électricité.

- Mlle T. Kousmine.
20. Chimie générale et minérale.
M. G. Brunisholz.
 21. Electronique : les transistors.
M. R. Favre.
 22. L'énergie nucléaire.
M. A. Robert.
 23. Problèmes et idées-clés de la science actuelle.
M. F. Baatard.
 24. La prévention et la répression du crime dans le monde moderne.
M. M.-H. Thélin.
 25. Le danger des parasites.
M. H. Gaschen.
 26. Biologie : le monde des animaux.
M. J. Aubert.

Vevey

27. Cours d'expression théâtrale.
M. C. Bourgeois.
28. Religion vivante et religion morte.
M. H. Germond.

La Tour de Peilz

29. Vie et caractères du romantisme musical.
M. E. Buenzod.

Montreux

30. La matière et sa construction.
M. O. Budry.

Yverdon

31. Cours de langue française : explication de textes.
M. G. Michaud.
32. Histoire de la philosophie.
M. E. Mauris.
33. Pathologie végétale.
M. A. Savary.
34. L'énergie nucléaire.
M. A. Robert.

La Côte

35. Connaissance du cinéma (projections commentées).
M. F. Buache.
36. Histoire de la philosophie.
M. E. Mauris.
37. Hygiène mentale de l'enfant et de l'adolescent.
M. le Dr J. Bergier.

Payerne

38. Histoire de la musique : le concerto et la symphonie.
Mlle L. Merminod.
39. Histoire de la philosophie.
M. E. Mauris.

Moudon

40. Littérature française.
M. H. Perrochon.
41. Droit civil.
M. G. Derron.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A Lausanne

Au secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48.
Compte de chèques et virements postaux II. 106 06.

Le secrétariat est ouvert, du 26 septembre au 28 octobre : de 14 h. à 19 h. (le samedi de 10 h. à 12 h.) ; dès le 29 octobre : de 14 h. 30 à 18 h. 30 (sauf le samedi).

A Vevey

Association des intérêts de Vevey et environs, place de la Gare, dès le 24 septembre : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

A Montreux

Office du tourisme de Montreux, Grand-Rue 8, dès le 24 septembre : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

A Yverdon

Bureau de renseignements, M. Marcel Chapuis, rue du Lac 1, dès le 24 septembre, pendant l'ouverture du magasin ;

M. François Meystre, secrétaire, rue R.-de-Guimps 28, Yverdon, tél. 2 38 78.

A Nyon

Librairie-Papeterie H. Chapallaz, rue de la Gare 1, et par téléphone (no 9 55 04, Nyon).

A Payerne

M. André Vuilleumier, libraire.

A Moudon

Pharmacie Moudonnoise, et par correspondance au secrétaire UPL, section de La Broye, case postale, Moudon.

Durée des cours

Ouverture du semestre d'hiver : 17 octobre 1960 (durée 18 semaines).

Ouverture du semestre d'été 1961 : 10 avril 1961 (durée 12 semaines).

UIGD et UAEE

L'Association genevoise pour le suffrage féminin a organisé, à l'intention des électrices et des électeurs, un cycle de trois conférences qui seront données à l'Athénée (bibliothèque), rue de l'Athénée 2.

On nous propose donc :

Le mardi 18 octobre 1960, à 20 h. 30 :

« Le gouvernement et les partis politiques », M. O. Reverdin, conseiller national.

Le mardi 25 octobre 1960, à 20 h. 30 :

« Raison et mystères de la proportionnelle », M. René Jotterand, directeur de l'enseignement primaire.

Le mardi 1er novembre 1960, à 20 h. 30 :

« L'actualité politique à Genève », MM. Henri Schmitt, député, Marcel Haas, secrétaire général de l'Association des commis, Edmond Ganter, député.

Entrée libre.

Pour vos tricotés, toujours les

LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

NEUCHÂTEL**Séminaire SPN d'études pédagogiques**

La création d'un séminaire SPN d'études pédagogiques nous a paru s'imposer. En effet, malgré l'effort que nous fournissons individuellement pour nous préparer sans cesse à dominer notre tâche, nous pouvons avoir parfois le sentiment d'être dépassés, d'avoir perdu le contact ! Certes, l'expérience acquise au cours des années garde toute sa valeur, mais il peut être utile, voire nécessaire de l'enrichir en la confrontant avec les données nouvelles de la pédagogie expérimentale.

Pour cet hiver, nous vous proposons un

cours d'arithmétique

qui sera donné par M. Laurent Pauli, directeur de l'Ecole normale.

PROGRAMME

1re et 2e leçons : Les fondements psychologiques et mathématiques de l'enseignement de l'arithmétique.

3e leçon : Genèse du nombre, addition et soustraction.

4e leçon : Multiplication et division.

5e leçon : Introduction du système métrique (longueur, capacité, poids).

6e leçon : Fractions décimales.

7e leçon : Surfaces et volumes.

8e leçon : Fractions ordinaires.

9e leçon : Les problèmes d'arithmétique.

10e leçon : Calcul mental.

(Ce cours n'a pas pour but de parcourir rapidement le programme classique d'arithmétique. Il s'agit au contraire d'étudier et d'approfondir quelques sujets, d'analyser des méthodes et des conceptions nouvelles en rapport étroit avec le travail quotidien d'un maître. **Un sujet déterminé ne se rapporte pas à l'enseignement d'un degré seulement, mais plutôt à une étude qui englobe toute la scolarité.**)

ORGANISATION

— Le cours commencera le **27 octobre** et aura lieu chaque quinzaine, le jeudi, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

— Il comprendra **dix leçons**.

— Nous espérons pouvoir organiser le séminaire à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Une décision définitive sera prise, à ce sujet, sur la base des inscriptions reçues.

— La finance d'inscription est fixée à **Fr. 30.—** pour les membres de la SPN (Fr. 50.— pour les non-membres), les frais de déplacement étant remboursés. Il est possible de payer cette finance en deux fois, par moitié, soit une part au moment de l'inscription et l'autre durant le cours.

INSCRIPTION

On s'inscrit en effectuant le versement de tout ou partie de la finance de cours au compte de chèques de la SPN, IV 3551, Les Hauts-Geneveys.

Délai : 20 octobre 1960.

Le comité central.

Revalorisation des traitements

Nous l'avons déjà dit maintes fois dans les comptes rendus des séances du comité central ou du Cartel, l'heure de la revalorisation de nos traitements et ceux du personnel de l'Etat dans son ensemble est venue. De multiples exemples d'améliorations accordées dans l'économie privée et dans l'administration d'autres cantons, ou encore au personnel fédéral nous mettent en droit de revendication.

Il n'y a pas de raison pour que notre canton reste en arrière. Au contraire, puisqu'il est de ceux où la prospérité bat toujours son plein. La rentrée des impôts y est l'une des meilleures. Neuchâtel est le quatrième canton en rang pour l'augmentation de la

fortune. Il est celui qui compte, proportionnellement à son chiffre de population, le plus de millionnaires...

Le revenu national a augmenté très sensiblement. Pourquoi nous autres, employés publics, n'en bénéficierions-nous pas aussi un peu ?

W. G.

A l'École d'agriculture

Grâce au CIPR, une trentaine de collègues ont eu le privilège de visiter l'École cantonale d'agriculture de Cernier, le 5 octobre. La visite proprement dite, limitée par les restrictions relatives à la fièvre aphteuse, fut introduite par trois exposés. Le premier orateur, le directeur, M. F. Sandoz, brossa un tableau de la situation économique de notre pays dans le domaine de l'agriculture, du régime des subventions dont, en définitive, l'ensemble de la population bénéficie. Il regrette que l'orientation professionnelle aiguille parfois les enfants d'agriculteurs doués dans une autre voie que celle de la terre où il faudrait, beaucoup plus qu'on le croit, des éléments intelligents capables de diriger une entreprise agricole ou un domaine. Il y aurait lieu de consacrer, au cours de la neuvième année de scolarité, une partie du programme à des notions d'agriculture, pour le moins dans les milieux campagnards où la main-d'œuvre manque.

Le deuxième, M. Matthey, parla du travail de vulgarisation dont il s'occupe activement à travers nos campagnes, renseignant par des causeries ou des contacts personnels, apportant aide et conseils là où ils sont sollicités. Œuvre intéressante et utile au premier chef.

Le dernier exposé n'était autre qu'une leçon succincte sur les fumures et les engrais, donnée par un des professeurs de l'établissement, M. Marthaler. Ce fut une démonstration de tout le soin qu'on attache à la préparation approfondie et à l'instruction des élèves de cette école.

Une discussion suivit, que dirigea avec sa compétence habituelle notre président, M. Hügli.

Elle montra que les causes de la désertion des campagnes sont non seulement imputables à l'école et à l'OP, mais aussi aux parents, et plus encore aux conditions très favorables de l'industrie.

Cette visite était la première d'un cycle. La prochaine sera celle d'« Ebauches S.A. » à Fontainemelon.

Nous sommes persuadés que ces contacts entre membres du corps enseignant (mais il faudrait que les maîtres des classes de fin de scolarité qui sont les premiers intéressés y prennent part en plus forte proportion) et chefs d'entreprises sont extrêmement suggestifs et de nature à aider singulièrement à l'OP.

W. G.

VARIÉTÉ

Leurs trouvailles

Il faut convenir que les examens (qui ont décidé la vie dure, en dépit de coups d'assommoir et d'attaques violentes) ont perdu de leur prestige. Le temps n'est plus, Dieu merci ! où l'on pouvait voir, dans chaque coin de la salle d'école, un expert muni d'un manuel (n'est-il pas permis aux examinateurs d'en savoir moins que les examinés ?) et réclamant, sans que l'écolier y change rien, les belles phrases du livre.

Aux examens écrits, nos gosses ne s'embarassent d'aucune règle compliquée et font fi de l'orthographe et de la logique. Et si, par hasard, ils se relisent un peu longuement, c'est un désastre complet, car, en réfléchissant un tant soit peu, c'est pour mettre un t à abri et un second r à chariot.

Le maître dicte (c'est le jour du fatal examen) : « Les blés ondulaient sous la brise ». Le plus innocemment du monde, ils écrivent « ont du lait ».

A la campagne, on connaît mieux les bêtes utiles et nuisibles que les beautés de Paris. C'est pourquoi « le Champ de Mars est au pied de la Tour Eiffel » s'écrira « est taupier de la Tour Eiffel ».

Ils ont appris qu'il existe des familles de mots. Ça leur permet de confondre. Qu'importe si les mots sont de la même famille ! C'est pourquoi on a pu lire dans un travail de sciences (la maîtresse avait parlé de grenouille adulte) : « Le têtard perd sa queue et devient une grenouille adulte ».

Le grand jour des examens, on a des sous qui tintent dans les poches et qui ne demandent qu'à se convertir en douceurs que la boutique d'en face offre à la convoitise des gosses de tous âges et de tous rangs. On est toujours riche quand on a de quoi satisfaire sa gourmandise.

Il y a bien, dans les classes, des messieurs qui se prennent au sérieux, corrigent des fautes, mettent des notes, examinent des cahiers et signent des tableaux. Il y a aussi un maître qui constate avec mélancolie qu'on ne récolte pas toujours ce qu'on a semé... Mais les grandes personnes compliquent tout, elles prennent les choses au tragique et sont incapables de comprendre que l'examen est un jour pas comme les autres puisque les gosses ont leurs habits des dimanches, des sous dans leurs poches et des douceurs plein la bouche

M. Matter.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Partie pédagogique

Naissance d'une république heureuse: l'Ecole-Cité (III)

SAVOIR-VIVRE ET TENUE

Les responsables de ce dicastère devront être de vrais chefs et faire preuve d'une grande autorité; ce sont eux que le maître devra assez souvent, au début, seconder et remplacer; pas toujours, du reste, à cause de l'incapacité des responsables, mais souvent parce que c'est lui qui a la conscience la plus affinée des infractions, le réflexe le plus prompt, ou simplement parce qu'il a une vue d'ensemble de la classe.

Une pénurie de candidats peut même se produire pour ces postes délicats. Une citoyenne de notre Cité refuse systématiquement toute charge ou tout honneur, par pur esprit frondeur; c'est une des plus fortes personnalités du Conseil, mais tous ses camarades se rendent compte que son abstentionnisme est lâche et égoïste; ils le réprouvent, comprenant fort bien que l'accession au régime démocratique nécessite collaboration et dévouement à la cause publique.

1. « *Cultivez les belles vertus qui distinguent l'homme de l'animal et l'individu des foules.* » (Georges Duhamel.)

2. « *Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix; juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions.* » (Jean-Jacques Rousseau.)

3. « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.* » (Déclaration des Droits de l'Homme.)

4. « *Seigneur! fais que j'aie des mains propres, des paroles propres, des pensées propres.* » (Prière scout.)

5. « *La tenue du corps est le langage de l'âme.* » (Saint Ambroise.)

6a. « *La discipline du geste, c'est la politesse même.* »

6b. « *La politesse, ce n'est qu'une gymnastique contre les passions.* »

6c. « *Impolitesse est toujours maladresse.* » (Alain.)

Ces derniers articles ont été introduits à la suite d'un incident causé par un garçon moins fin et plus irréflecti que ses camarades: il m'avait manqué de respect insolemment et publiquement, dans un instant d'humeur. J'ai dû faire un effort pour contenir la gifle qui allait partir, me souvenant de Fœrster et de Fénelon. Je n'ai eu qu'à m'en féliciter: après l'acceptation de ces articles qui précisaient une règle allant pour tant de soi, le fautif fut déféré à la Justice du Conseil qui (en mon absence volontaire et au bulletin secret!) rejeta sa défense et le reconnut coupable, non pas de « lèse-majesté », mais d'avoir méconnu la Règle! C'était cela qui importait.

6d. « *La politesse souvent, en nous tirant un sourire et la grâce d'un salut, nous change tout.* » (Alain.)

Pour ceux qui oublient de saluer ou le font par obligation.

8. *Une fois dans un lieu habité, je fais cesser tout bruit et toute agitation.*

9a. *Dans les 10 min. qui précèdent l'école (pendant la récréation ou une fois l'école finie), je suis autorisé à parler, mais, en classe, dans un SOUFFLE.*

9b. *Pendant le travail, je suis autorisé à parler seulement pour une collaboration INDISPENSABLE (à justifier sur demande) et, en classe, dans un SOUFFLE.*

9c. *Lorsque quelqu'un s'adresse à la classe, je me tais ABSOLUMENT et l'écoute en manifestant la plus grande attention.*

10a. *Je me tais ABSOLUMENT dans les interrogations écrites.*

Ces précisions en matière de bavardage ont été difficiles à formuler. Mais, à présent, aucune équivoque n'est possible pour personne. La victoire contre le bruit de fond dû au bavardage inutile est acquise, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recouru à des brimades ou à des exigences draconiennes.

10b. *Pendant les interrogations: « Chacun pour soi, Dieu pour tous! », sinon dissertation immédiate.*

La tricherie a été reconnue comme étant une faute particulièrement laide et déshonorante pour nécessiter une sanction immédiate.

Mais je fais tout, au moment d'une interrogation, pour aider les caractères encore défaillants: rappel du mot d'ordre, questions si possible différentes pour des voisins, surveillance diligente en même temps que discrète.

En cas (rarissime) de tromperie, le travail sera, en outre, refait à l'isolement (peut-être en « classe gardienne ») avec de nouvelles questions plus difficiles sur le même sujet.

11a. *Je ne dérange pas la classe par du bruit intentionnel.*

11b. *Chaque objet qui tombe en faisant du bruit coûtera 5 ct. dans les deux jours au fautif. L'amende est doublée en cas de retard dans le paiement. Le contrôle est tenu par deux fonctionnaires (dont le caissier) qui se partagent la classe; leur voisin les remplace au besoin.*

Encore un impôt que le caissier apprécie, car il est plus fructueux qu'on ne pourrait penser! Et auquel le maître se soumet avec le sourire!

12. *Je ne dérange pas la classe par de l'agitation (« surexcitation nerveuse qui se décèle par des mouvements divers »!).*

14a. *Quand le maître est hors de classe, je me comporte comme s'il était là.*

14b. *La seule solution équitable et honorable consiste en une discipline personnelle; si l'un d'entre nous n'a pas suffisamment de caractère pour se maîtriser, il se dénoncera au retour du maître!*

C'est une des belles réussites de l'Ecole-Cité: demandez à vos élèves ce qu'ils pensent de la punition collective au retour du maître courroucé, ou des délateurs désignés par lui avant sa sortie de classe!

Cependant, il vaut mieux faciliter l'exercice du bien et prévenir les chutes: avant de quitter mes élèves, je charge un responsable de relire l'article en question.

15. *Je ne dois pas me livrer à des jeux bruyants, salissants, brutaux, dangereux.*

17. *Exécuter rapidement et bien les ordres du maître.*

Il est en effet impossible de les prévoir tous dans la Constitution!

18. *Les articles du « Règlement pour les écoles primaires du canton de Vaud » mentionnés dans le carnet journalier font partie de cette Constitution et relèvent, autant que possible, de notre Justice.*

Nous n'avons pas eu besoin d'introduire de règle sur le mensonge, preuve que l'état moral de la classe est sain! Preuve aussi que Fœrster, une fois de plus, a vu juste; dans son étude sur la lutte contre le mensonge, il écrit: « Un des fondements de la véracité, c'est le sentiment de l'honneur! » Or, étant donné la confiance absolue que je témoigne à chaque citoyen, étant donné que chacun a la liberté de formuler toute critique, plus personne n'a besoin de cacher quoi que ce soit! Et si, par exceptionnelle faiblesse, quelqu'un se laissait aller à la fraude ou au mensonge ou à la

cachoterie, il se verrait mettre à l'index par une opinion publique unanime et sans pitié.

Par contre, à la suite d'observations faites principalement pendant la course d'école, je suis décidé à proposer au Conseil d'introduire dans la Constitution des maximes (que je cherche encore dans mes lectures) pour « faire comprendre aux garçons qu'ils doivent être chevaleresques et pour faire sentir aux jeunes filles la haute portée et les applications multiples de l'idée d'invulnérabilité », comme le dit Fœrster dans deux chapitres lucides sur *La question sexuelle à l'école* et *Coéducation des sexes*. Pour lui : « La meilleure méthode d'éducation sexuelle consiste certainement en une éducation méthodique de la volonté. » Mais quelle lutte difficile et de longue haleine contre toutes les tentations et exhibitions impudiques encore tolérées par les autorités et les parents : sur les panneaux d'affichage public, lors de certains spectacles de cinéma et théâtre, à la radio, dans le choix des lectures et celui de la tenue vestimentaire.

DROITS

Les citoyens ont le droit, par voie d'INITIATIVE, de proposer une modification de la Constitution ; cette proposition sera présentée en votation au Conseil de la classe si elle est appuyée par le tiers des citoyens actifs.

Notre Constitution, qui évolue encore, a subi de nombreux changements, tous obtenus en suivant la marche de l'initiative ; pour le maître, c'est une complication et un ralentissement, mais il doit bien sûr jouer le jeu en respectant la règle ; cela constitue du reste un lien amical de plus avec les citoyens.

A ce jour, un concours d'idées est ouvert pour trouver un emblème à notre Ecole-Cité (par exemple l'attelage de Platon), ainsi que des fanions représentant les principales règles (par exemple un doigt sur la bouche pour signifier le silence), dans le but de concrétiser l'Idéal, de le rendre visible et encore plus présent.

Mais un réalisme élémentaire nous oblige enfin à mettre sur pied l'appareil judiciaire capable de faire respecter la loi.

Nous sommes guidés par trois principes :

— il s'agit, selon les vues de Fœrster et comme le dit Ferrière : « Non pas de vaincre, mais de convaincre ; non pas de punir, mais d'améliorer » ;

— le système doit être assez simple pour que les élèves eux-mêmes puissent l'appliquer seuls ;

— il doit prévoir une échelle de sanctions allant de l'avertissement à la mise sous tutelle de ceux qui s'avèreraient indignes de la Démocratie.

JUSTICE

« Non pas justice forcée par gendarmes et juges, mais JUSTICE LIBRE, justice de soi à soi, et supposé que personne n'en sache rien. » (Alain.)

Ne pourrait-on pas croire qu'Alain a écrit cette pensée à notre intention ?

De la fréquence d'infraction de la même règle dépend la réparation imposée (le mot punition a été banni).

FRÉQUENCE A = AUTO-CORRECTION

1abc = Avertissements, sursis !

1d = Comprendre la règle par une dissertation (en suivant TOUS les points suivants) :

Titre = La Règle.

1. Exigences de la règle, son contenu, sa portée.

2. But et nécessité de la règle.

3. Conséquences néfastes de toutes les infractions possibles : sur autrui ; sur moi.

4. Causes de toutes ces infractions : qu'est-ce qui pousse à les commettre ?

5. Moyens d'y porter remède : comment résister aux tentations ?

6. Idéal positif et engagement de respecter la règle.

7. Date et signature.

Toute dissertation doit être rédigée au plus tard dans les sept jours qui suivent l'infraction. Elle sera aussitôt remise aux responsables et communiquée au Conseil pour discussion.

Cela donne lieu à une « cure d'âmes » des plus profitables à tous !

2abcd = S'entraîner à respecter la règle : par un exercice si possible utile à la communauté (corvée, etc.) ou par un entraînement de la volonté ou par une copie, etc...

L'exercice proposé doit être soumis au visa d'assentiment des responsables le jour suivant l'infraction au plus tard et contrôlé dès son exécution immédiate.

Là, le fautif doit faire un effort personnel de recherche d'abord : connaissant le mal, c'est à lui de trouver le remède.

Par exemple : — pour corriger une habitude de désordre, s'engager à contrôler chaque jour l'arrangement des effets et du mobilier de tous ses camarades durant un laps de temps défini ;

— pour lutter contre l'oubli de livres nécessaires à l'étude des devoirs à domicile, présenter pendant un certain temps, en fin d'école, à un responsable, la liste des effets à prendre chez soi ;

— pour s'entraîner à fourrer soigneusement son matériel, munir d'une fourre neuve dix livres de la bibliothèque de classe ;

— pour utiliser à bon escient le besoin de parler, apprendre par cœur et réciter un poème ; etc...

Vous serez étonnés de l'imagination dont peuvent faire preuve certains « malades » dans le choix de leur « cure » ; d'autres, qui ne trouvent rien, doivent être aidés ; en dernier ressort, on peut se contenter d'une copie de la règle un certain nombre de fois ou, mieux, d'un texte illustrant son application (« Du cœur ! », de Amicis, entre autres, contient des récits éducatifs admirables qui pourraient convenir à cela).

3a = Imposer la règle à son esprit : sous-main suggestif en permanence à sa place + conjugaison de la règle. 1 semaine. Temps 1, 2.

Le sous-main en question est un dessin symbolisant la règle enfreinte déjà huit fois, ou son simple énoncé, mais en lettres de gros format, décoratives ! Le fautif doit garder cette feuille constamment en vue sur sa table ! S'il en est humilié, c'est bon signe !

La conjugaison mécanique, elle aussi, est quelque peu humiliante ; les numéros des temps correspondent à l'ordre dans lequel notre grammaire les fait étudier.

3b = Idem. 1 semaine, temps 1 à 4.

3c = Idem. 1 semaine, temps 1 à 8.

3d = Idem. 1 semaine, temps 1 à 20.

B1 = Mise sous TUTELLE et privation des droits civiques. Durée à déterminer par le Conseil.

B2 = Idem + ARRETS. Durée à déterminer par le Conseil.

Le tuteur sera autant que possible un bon élève, ami du « récidiviste », placé à côté de lui : par son exemple, ses conseils, il aura pour tâche de le soutenir, guider et redresser. Je n'ai jamais eu l'occasion d'en arriver à ce stade, mais Fœrster assure que ce moyen, outre qu'il incite à l'entraide, peut opérer de vraies guérisons.

La privation des droits civiques, mesure qu'il est tout naturel de prendre avec des citoyens incapables

de se gouverner eux-mêmes, est une blessure d'amour-propre méritée en même temps qu'un excellent stimulant.

Le Conseil tout entier se mue en Cour de Justice : les collègues qui ont essayé des jurys d'élèves en sont revenus à la démocratie directe. En effet, la plus grande lumière doit être projetée sur chaque cas, aucune délation secrète ne doit être possible, chacun doit pouvoir donner son avis et la décision est prise sous la responsabilité et l'autorité de tous.

A Id = Nouveau cycle, sans les avertissements = dissertation 2e version !

NB : Les responsables peuvent soumettre au Conseil des cas de manquements d'une certaine gravité, afin de requérir une réparation immédiatement plus conséquente. Le fautif doit pouvoir présenter sa défense.

La tricherie est un de ces cas, qui ne méritent aucun avertissement généreux ; il en serait de même d'un vol, de la brutalité, de l'insolence envers un adulte.

Autant de sujets qu'il vaut mieux élucider au cours de cures d'âmes préventives !

Là aussi, le président du Conseil doit organiser une vraie séance de tribunal (accusation et réquisitoire, défense, discussion, jugement).

En cas d'infraction, prendre SUR-LE-CHAMP la feuille ad hoc et y inscrire la réparation AUSSITOT QUE POSSIBLE, EN VEILLANT A L'EXACTITUDE DE LA FREQUENCE, sinon dissertation immédiate et, en cas de récidive, mise sous la tutelle du maître, aussi longtemps que nécessaire.

La « feuille ad hoc » (papier personnel pour éviter le gaspillage des fournitures scolaires !) est une sorte de casier judiciaire où chacun inscrit lui-même les fautes commises dans chaque dicastère :

*Nom du dicastère	Nom de l'élève
Date	Art. de la Constit. No
Infraction = copie de la règle	
Cas particulier. Fréquence et réparation	
Visa du responsable	

L'efficacité de notre Justice, basée sur la confiance, dépend de l'application parfaite de cette clause. C'est pourquoi les mauvais joueurs éventuels seraient impietoyablement et rapidement ramenés à la raison.

Remplir la feuille de réparations de manière complète, avec le plus grand soin, et la mettre en place pour le rapport quotidien des responsables.

Lorsque les « feuilles de réparations » sont au repos ou en attente, elles demeurent aux mains des citoyens, groupées dans une enveloppe avec un exemplaire de la Constitution.

Sitôt après l'inscription d'une infraction, la feuille touchée doit être glissée dans le dossier (chemise de bureau ou grosse enveloppe) du dicastère correspondant, qui se trouve sur une table au fond de la classe. Les infractions concernant les chapitres « But de la Constitution », « Autorités » et « Justice », qui ne touchent aucun dicastère, seront contrôlées par les responsables de la culture générale ; ces derniers sont en effet à disposition, n'ayant aucune règle à faire respecter puisque leurs charges sont uniquement des fonctions.

En fin de chaque journée, devant le Conseil : le fautif, appelé par l'un des responsables lit la réparation qu'il a dû s'infliger.

Cette autocritique quotidienne et publique (appelée rapport des responsables) :

— est trop bénigne et amicale pour risquer de blesser des âmes sensibles ;

— prend à témoin les responsables ainsi que tout le Conseil des réparations qui devront être contrôlées ;

— indique le degré d'autonomie atteint par chaque

citoyen et par la classe en général ; au début, nombreuses seront les infractions ; mais, petit à petit, certains citoyens arriveront à se libérer complètement par une parfaite maîtrise de soi ; chaque journée où le rapport se résumera par un « en ordre ! » joyeux et fier sera une belle satisfaction et un encouragement ;

— constitue un avertissement et un rappel pour tous ;

— permet de faire le point en fin de chaque journée et de « tourner la page ».

Sitôt après la lecture des réparations du jour, chacun reprend ses feuilles à sa place. Avec un peu d'ordre (auquel il est du reste éducatif de s'entraîner), ce système ne présente aucune difficulté d'application et est très vite rodé.

Toute réparation est contrôlée par les responsables qui peuvent exiger qu'elle soit refaite si elle a été mal exécutée.

En cas de différend entre responsables et citoyens, le Conseil tranche à la majorité relative. Il faut prévoir des exigences maladroites ou infondées de la part de responsables.

Tout citoyen qui refuserait de se soumettre à la Constitution serait aussitôt astreint à la dissertation et, en cas de récidive, mis sous la tutelle du maître, aussi longtemps que nécessaire.

Ceux qui se mettent hors la loi retombent donc sous le régime despotique, sans pour autant empêcher ceux qui méritent la liberté d'en jouir.

Encore une fois, je ne vous ai pas présenté notre Constitution comme un modèle.

Ferrière a raison d'écrire : « *Il faut que chaque classe puisse, autant que possible, recommencer l'expérience à sa façon.* »

Chaque maître à une tournure d'esprit différente et garde son entière liberté d'action ; d'autre part, il doit adapter la méthode à l'âge de ses élèves, à leur intelligence et à la composition de sa classe, ce qui ne représente pas un obstacle insurmontable : Fœrster et Ferrière citent des réussites aussi avec des internats, des classes de petits, des classes à tous les degrés et même d'arriérés ou de délinquants !

Aux collègues qui ont la chance de suivre une volée pendant plusieurs années, il sera donné de renouveler cette merveilleuse expérience créatrice avec chacune d'elle, de profiter longuement de ses avantages, de laisser une empreinte bienfaisante d'autant mieux marquée dans l'esprit de leurs élèves.

Chez ceux dont l'effectif se renouvelle par fractions chaque année, les anciens transmettront l'esprit de classe et les nouveaux, qui n'ont pas eu l'honneur d'appartenir à la Constituante, pourront se faire commenter la Constitution par le maître qui leur en racontera l'élaboration ; ils seront conscients que, comme tout citoyen suisse face à la Constitution de 1874, il leur est possible de la retoucher par des suppressions, modifications ou adjonctions.

L'essentiel est de parvenir à réaliser d'une manière ou d'une autre la *discipline librement consentie*.

Ai-je entendu prôner cette formule qui, jusqu'à la lecture de Fœrster, m'apparaissait comme abstraite et utopique.

La voilà réalisée, solidement établie, pour le plus grand bonheur des élèves et du maître : la Constitution de notre classe est aussi exigeante que l'ancien règlement, mais présente l'avantage essentiel d'avoir été intelligemment et librement acceptée ; le système de répression a été remplacé par la prévention et la réparation ; ce n'est plus le maître qui gouverne, c'est la loi voulue qui commande. Nous rejoignons encore

une fois Alain : « C'est dans l'action libre qu'on est heureux ; c'est par la règle que l'on se donne qu'on est heureux ; par la discipline acceptée. »

4) Mise en vigueur de la Constitution.

Après l'élection du président du Conseil, le maître doit autant que possible se limiter à son rôle de responsable de l'enseignement.

Mais il n'en faudra pas moins veiller constamment à l'application exacte de la Constitution (avec clairvoyance et beaucoup de tact) et maintenir le niveau moral de la classe.

Cette action incessante ne rebutera pas le pédagogue dévoué ; avec Ferrière, il pensera certainement que : « A effort égal, plus le but atteint est haut placé, mieux cela vaut. Or (...) le régime de l'autonomie est infiniment supérieur, dans ses résultats, au régime de l'autorité dictatoriale du maître. »

Si intelligent et dynamique que soit le président élu, même s'il a compris sa tâche de meneur de jeu (cela s'enseigne dans les leçons d'instruction civique et la classe peut assister avec intérêt et profit à des séances du Conseil communal ou du Grand Conseil), le maître sera forcé de l'aider de temps en temps à remplir ses fonctions, de même que les responsables.

Mais qu'il le fasse avec la plus grande discrétion, car il importe que l'autonomie des élèves soit aussi complète que possible et qu'ils aient l'impression de se gouverner vraiment eux-mêmes : lorsque le maître se verra obligé (ainsi que cela est fixé par la Constitution) de se substituer aux responsables négligents (malgré leur assermentation solennelle, mais les adultes eux-mêmes sont-ils parfaits ?!) ou de placer sous sa tutelle des hors-la-loi, qu'il montre bien sa déception et son désir de voir se réaliser le véritable « self-government » de ses élèves, même, et surtout, en son absence.

Au seuil de l'ère démocratique de notre classe, j'ai prononcé ce petit « discours » (répété au début de chaque nouvelle année scolaire) :

« Maintenant que notre classe est entrée dans la voie de l'indépendance par la discipline librement consentie, je tiens à formuler solennellement cet *avertissement* :

Toute société qui n'est pas capable de se gouverner démocratiquement (c'est-à-dire en trouvant par elle-même ses propres lois et ses propres autorités) est condamnée à tomber dans l'anarchie ou sous la coupe d'un dictateur.

Ainsi notre Ecole-Cité, pourra subsister tant que sa Constitution sera respectée et que ses autorités accompliront le devoir qu'elles ont promis de remplir.

Mais, si ces conditions venaient à ne plus être respectées par quelques-uns, le but de l'école ne pourrait plus être atteint qu'en recourant pour eux à l'ancien système du pouvoir unique aux mains de l'instituteur !

Chacun choisira, dans son intérêt, la seule solution honorable, c'est-à-dire l'autonomie plutôt que la tutelle !

C'est ce que souhaitez, bien amicalement, votre instituteur. »

5) Les avantages de l'Ecole-Cité.

J'ai vérifié sans peine, en les vivant, tous les avantages prévus par Fœrster et Ferrière. Puissiez-vous être nombreux, chers collègues, à en bénéficier de même !

Avantages pratiques immédiats :

— L'organisation démocratique de la classe utilise au mieux l'instinct de vie collective des enfants ; elle reconnaît l'esprit de classe et l'incarne dans un organisme chargé d'assurer l'ordre.

— Dès que le maître n'est plus seul à régner, les élèves s'intéressent à la discipline et à l'ordre pour les rendre plus parfaits.

— Le maître est débarrassé des besognes subalternes.

— Les meilleurs éléments de la classe peuvent résister aux influences pernicieuses et même s'imposer, créer de l'émulation pour le bien.

— Les courants cachés de rébellion n'ont plus de raison d'être ; les fraudes disparaissent ; l'autorité morale et l'efficacité des punitions croît : toute la discipline est simplifiée, résolue.

— La classe devient solidaire du maître ; celui-ci se trouve alors sur un pied de sympathie avec ses élèves qui peuvent lui dévoiler, en toute liberté, leur vraie personnalité.

— L'instituteur peut se donner tout entier à son enseignement, dans une atmosphère détendue et souriante favorable au travail ; on se met à aimer plus l'école ; le maître comme les élèves sont fermement attachés à leur Ecole-Cité et je n'imagine pas qu'il soit possible pour eux de revenir sans déchirement à l'ancien système.

— Les parents et les autorités scolaires ou communales, si on prend la peine de les informer, ne peuvent que se réjouir avec vous des bienfaits de la nouvelle méthode ; ils comprendront que vous y ayez consacré un certain temps de la vie scolaire et s'en féliciteront même.

Avantages éducatifs de portée durable :

— L'Ecole-Cité enseigne le jeu de la démocratie par la pratique : l'idée de l'honnêteté et de la maturité civiques est mise en évidence car il apparaît clairement que tout vote engage la responsabilité de chacun pour le bien de l'ensemble ; le goût de la chose civique, facilité par la connaissance de sa technique, peut s'éveiller et se manifester, non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans les diverses circonstances de la vie publique.

L'Ecole-Cité forme pour la vie des citoyens à la forte personnalité, capables d'examiner, de critiquer, de choisir, d'argumenter, de se soumettre et d'obéir, de convaincre et de commander.

Peut-être enfin que ce système éducatif inspirera même de futurs pères et mères !

— L'Ecole-Cité doit être basée, nous l'avons vu, sur un développement préalable du caractère ; mais, une fois établie, elle ne cesse de mettre ce caractère à l'épreuve et de le fortifier ; en effet, elle est un entraînement constant à obéir volontairement à ses propres lois (personnelles et collectives), basées sur des principes et un Idéal : « C'est sur des maximes, non sur la discipline qu'il faut fonder la conduite des enfants. Celle-ci empêche les abus, mais celles-là forment l'esprit. » (Kant.)

De plus, l'exercice même d'une responsabilité est un facteur d'éducation du caractère bien supérieur à un sermon abstrait : il stimule les faibles qui font tout pour mériter l'honneur de la confiance mise en eux ; il oriente les forts vers l'esprit d'entraide et de dévouement.

— Cela signifie que le maître ne se borne plus à enseigner.

Un nouvel enthousiasme l'anime pour cette noble tâche :

former des citoyens autonomes et utiles à la communauté ;

forger des caractères au service d'autrui, élever des âmes vers un Idéal.

Pierre Grasset.

Crissier, été 1960.

LES SPORTS

A motocyclette. — La route descend en pente raide vers la vallée. Nicolas roule à toute allure, la bouche entrouverte, les cheveux tirés en arrière par le vent. Il saute, il retombe sur la selle et, de nouveau, est projeté en l'air. Sous lui, la machine pétarade joyeusement. Emporté par ce coursier rapide, le garçon se sent extraordinairement libre et joyeux. Les murs glissent de chaque côté de lui ; les poteaux télégraphiques courent les uns après les autres de manière vertigineuse. La route s'ouvre, se partage en deux pour lui livrer passage.

D'après Sainte-Soline.

Elocution. — *Comment s'appelle ce jeune homme ? Où est-il ? Sur quoi est-il monté ? Va-t-il vite ? Pourquoi ? Que voit-il de chaque côté de la route ? Pourquoi dit-on que les murs glissent, que les poteaux télégraphiques courent, que la route se partage en deux ? Voyez-vous pourquoi Nicolas est joyeux ? Avez-vous déjà ressenti la même impression ? Sur quoi étiez-vous monté ? Qui conduisait ? La bicyclette fait-elle du bruit ? Pourquoi la moto pétarade-t-elle ? Nicolas est-il prudent ? Pourquoi ? Que peut-il arriver ? Alors, quelles précautions doit-on prendre quand on est à bicyclette ? Aimez-vous aller à bicyclette ? Pourquoi ? Quelle partie de notre corps va se développer ? Et comment développer tout notre corps ? Alors, voyez-vous à quoi sert la gymnastique ? En faites-vous ? Quand ? Quels mouvements faites-vous ? Pourquoi ?*

1. **47 s 6/10.** — Nous entrons dans les deux cents mètres. J'allonge ma foulée, rythme ma respiration, expire fortement et reprends la cadence : deux temps, deux foulées pour inspirer, deux pour expirer. Je tire sur mes bras. Mais c'est épatant ; pas fatigué du tout, bien en souffle. J'accélère encore... je suis emporté, soulevé, et mes dernières foulées sont aériennes.

Gagné, j'ai gagné !

R. Boisset.

(Esprit du sport.)

Difficultés orthographiques. — *Rythmer (cadencer) ; — expirer, inspirer (montrez cette cadence) ; — aérien (aération).* — Rappel : « c'est épatant », « c'était... », « ce sera... » ; — fatigué (qui n'est pas fatigué ?).

Exercices. — 1° *Voyons le titre : « 47 s 6/10 » 47 quoi ? Il s'agit de courir 400 mètres en 47 secondes, presque 48 secondes. Rythmez les secondes. Combien y en a-t-il dans une minute ? Mesurons 400 mètres. Demandons au maître de chronométrer le temps mis pour faire 100 mètres, 200 mètres, 300 mètres, 400 mètres.*

2° *Le rythme de la respiration : que veut dire inspirer (introduire), expirer (faire sortir) ? Courons en longues foulées. Comment respirons-nous ? Essayons de prendre le rythme de ce coureur à pied.*

3° *A qui s'adressent ces courses ? Pourquoi un enfant ne peut-il entreprendre les compétitions ? Renseignons-nous : comment fonctionne le chronomètre ? Si possible, au stade : ligne de départ, ligne d'arrivée. Comment on prend le départ : « A vos marques... Prêt ? Partez ! » Le terrain de football, de basket, de volley-ball, le court de tennis.*

2. **Sur le ring.** — Quand il crut le moment favorable, il se jeta en avant, le front bas, prêt à frapper de ses deux mains ; mais, avant que les muscles de ses épaules ne fussent entrés en action, un uppercut lui releva la tête et un nouveau coup droit l'arrêtait une seconde. Quand il chargea enfin, il ne frappa que le

vide et vit trop tard le corps blanc s'effacer en virevoltant sur un pied et lui échapper. Et, avant qu'il n'eût repris son équilibre, deux nouveaux coups venaient lui meurtrir les lèvres.

E. Hémon.

Difficultés orthographiques. — *Prêt à... (une fille prête à... ; montrer la différence de sens avec près de) ; — un uppercut (terme de boxe) ; — un coup droit... , un crochet ; — arrêter (arrestation) ; — il chargea (pourquoi e ? règle).*

Exercice. — *Il s'agit ici d'un sport violent ; lequel ? A quoi voyez-vous qu'il est violent ? Qu'arrive-t-il, en général, aux boxeurs ? Quels autres sports violents connaissez-vous ?*

3. **La pyramide.** — Sur le stade, une douzaine de garçons étaient alignés ; bientôt, d'un seul geste du bras, ils en aidèrent d'autres à grimper sur leurs épaules. Puis le mouvement collectif devint plus complexe ; des mains s'appuyaient sur le sol, des pieds joints se tendaient vers le groupe ; en même temps, d'autres groupes grimpaient, qui faisaient osciller les rangs superposés. Enfin, le dernier homme, le vainqueur et le maître, d'abord à demi courbé, se dressa au-dessus des autres et brandit le drapeau.

C. Lemonnier

(La Femme sans péché.)

4. **Coureur cycliste dans la montagne.** — Le coureur se courba sur sa machine... Il montait, point minuscule, fourmi à peine visible dans la montagne énorme. Son maillot rouge se confondait avec le rocher. La bruine s'abattait, impalpable, sur son dos ; bientôt ce fut le déluge d'un orage de montagne. L'athlète ahannait ; sa respiration pressée faisait une vapeur devant sa bouche ; il s'efforça, roulant du torse et des épaules, de ne pas penser...

C.-A. Gonnet.

1. **La moto de Paul.** — Paul possédait une moto. C'était une vieille mécanique ripolinée en vert, avec un réservoir surhaussé, un guidon aux bras immenses, un moteur énorme, mangeur insatiable d'essence et d'huile, et toute une série d'accessoires : phare, garde-boue, repose-pieds, porte-bagages en pitoyable état. Un tube d'échappement tonitruant, raccordé postérieurement, révélait chez le conducteur le souci de ne point passer inaperçu.

Le dimanche matin, Paul mettait sa moto en route. Tout le quartier en était averti. Un nuage bleuâtre envahissait la cour, montait jusque par-dessus les toits. Une pétarade de mitrailleuse mettait en fuite tous les pigeons du voisinage. Et l'on voyait partir Paul, huileux, tressautant sur sa selle au milieu des détonations.

D'après Van der Meersch.

Difficultés orthographiques, par les élèves. — *Voyons dans le dictionnaire : insatiable, des accessoires, tonitruant, postérieur (contraire ?) ; — ripoliné (Ripolin) ; — surhaussé (haut).*

Exercices. — 1° *Quelles sont les deux parties du texte ? Décrivez cette motocyclette en insistant sur ce qu'elle a de bizarre.*

2° *Paul est-il fier de sa moto ? Pourquoi ? Voyez-vous pourquoi il la met en route le dimanche matin ? Comment le quartier est-il averti ? Seriez-vous fier de posséder un pareil engin ? Pourquoi ?*

2. **Combat de boxe.** — Les deux combattants se serrent les mains à bras tendus, avec plus de méfiance

que de sympathie, et, comme si ce contact leur répugnait, ou comme s'ils risquaient gros à le prolonger, se rejetèrent aussitôt en arrière, abandonnant leur peignoir et frottant du pied la résine. Le coup de gong les fit tomber en garde. Ils étaient nus, sous la pluie électrique précipitée des abat-jour. Chairs roses, caleçons blancs, gants noirs. Eux, les têtes des seigneurs et les plastrons blancs des premiers spectateurs sortaient seuls de l'ombre. Tout le reste se fondait dans un halo de distance et de fumée où brillaient, par instants, des allumettes. Cent mille poitrines respiraient. On n'entendait que le crépitement des lampes à arc, le déroulement de prises de vues, le heurt mat du cuir de gant sur un corps. *Paul Morand.*

Difficultés orthographiques, par les élèves. — *Sympathie (sympathique, antipathique); — le gong; — un halo (dictionnaire); — le heurt (heurter); — mat (homonymes).*

Exercices. — 1° Où se passe la scène? Où se trouvent les spectateurs? Comment est éclairé le ring? Que veut-on mettre en relief?

2° Renseignons-nous: ce qu'est une reprise? Temps des reprises? Un round? Nombre? Les diverses appellations suivant les poids des boxeurs. Que veut dire être battu aux points? Par K.-O.? Que pensez-vous des combats de boxe?

3° Pratiquez-vous un sport? Lequel? Quels profits en tirez-vous? Quels autres sports vous plairaient? Pourquoi?

3. Lutteurs de foire. — Les deux hommes commencent par se tâter l'un l'autre, chacun cherchant à deviner le côté faible de son adversaire. Puis ils s'engagèrent sérieusement, et, sur leurs jarrets et leurs bras, les tendons se dessinaient en saillies.

C'était beau à voir, ma foi, ces deux hommes qui luttaient, butés l'un contre l'autre comme deux taureaux entêtés. Leur front luisant sous la flamme rouge des lampions, leurs narines ouvertes, leurs yeux brillants, leur bouche serrée marquaient que, cette fois, c'était pour de bon. Tous leurs tendons sortaient de la chair, comme des cordes; les veines de leur cou se gonflaient, comme prêtes à crever. *E. Le Roy.*

Expression orale. — 1° « C'était beau à voir », nous dit l'auteur. Pourquoi? Que développe le sport? Expliquez et justifiez: esprit d'équipe, esprit de décision.

2° Un partenaire, un adversaire, un sport individuel, collectif, un amateur, un professionnel. Une reprise, un round, un set, une mi-temps, un jeu, le match, les sports pratiqués dans votre région.

3° Voyons le temps mis pour courir 100 mètres, 100 mètres haies, 1000 mètres, 5000 mètres; en natation, le temps mis pour courir 25 mètres, 50 mètres; en cyclisme, le temps mis pour courir x kilomètres. Vitesse horaire? Vitesse horaire d'une automobile? d'un avion?

4. Alpinisme. — Ayant calculé tous ses mouvements, Zian repart à l'assaut. Très lentement, collé au rocher comme une mouche sur une vitre, tenant par on ne sait quel prodige, il dégage de la main la neige qui obstrue de petites cavités. Pour mieux sentir les prises, il a ôté ses gants et les a fourrés dans sa poche. Brigitte le voit se détendre d'un souple mouvement de félin, s'élever centimètre par centimètre sur la plaque verticale jusque sous une niche de rocher; elle perçoit même sa respiration. Haletant, épuisé, il parvient enfin à la première plateforme, se jette derrière un bloc détaché de la paroi et lance un cri de triomphe. *R. Frison-Roche.*

1. Joies du camping. — Vous n'avez pas froid?

— Eh bien! non. Pas plus que chez moi, parce que, hiver comme été, je couche avec la fenêtre grande ouverte...

— Et vous vivez de boîtes de conserves?

— Vous voulez rire... Rien ne m'empêche de faire griller mon bifteck, de faire cuire de vrais légumes. Sans compter que la nature nous fournit un tas de choses délicieuses.

— Et quand il pleut?

— Quand il pleut? Je me déshabille volontiers un instant pour recevoir la pluie. Mais ma tente supporte très bien la pluie... Le jour? Si vous avez peur de vous mouiller, qui vous empêche d'endosser un ciré et de gros souliers de chasse! Il n'est pas moins agréable de se promener sous la pluie qu'au soleil.

— Mais c'est malsain!

— Quelle erreur! Quand il pleut, il n'y a pas de poussière! Jamais l'air n'est plus pur que pendant et après une bonne averse.

D'après M.-C. Weyer.

Exercices. — 1° Ce texte, présenté sous forme de dialogue, veut nous montrer les joies du camping. Quelles questions sont posées? Quelles réponses l'auteur leur donne-t-il?

2° Quels arguments « pour » ou « contre » pourriez-vous encore donner? La nature fournit un tas de choses délicieuses? Lesquelles? Comment les préparer?

3° Résumez le tout avec des arguments en faveur du camping.

4° Documentons-nous (catalogue): les choses nécessaires pour le camping. Si on vous proposait de partir camper, où iriez-vous? Choix de l'emplacement. Tra-vaux. Repas...

3. Concours de ski. — Le skieur porte la casquette norvégienne avec les pattes baissées sur le visage. Il remonte jusqu'au nez du tremplin, arrive au bord fléchit le corps, se détend, se projette en avant d'un mouvement plus rapide qu'un clin d'œil et, soudain, il plane paisiblement dans le vide. Il plane, les bras servant de balancier, les jambes immobiles, la gauche un peu en avant, comme si le vent le portait. Puis brusquement, sa trajectoire s'infléchit... Il pointe un peu le talon vers le sol et prend contact d'un pied, puis il plie les jarrets, et son second ski fait un bruit mat en se posant franchement sur la neige. Un mouvement encore, et le voici qui coule sur la piste de réception comme un cygne dans un bassin.

D'après R. Roussel.

Expression orale. — 1° Un concours (suivant les régions) d'athlétisme. — Préparation du terrain, des pistes. Les fanions, les marques, les commissaires, les juges, les chronomètres, le micro, les haut-parleurs, le départ, le sprint, l'arrivée, le jet du javelot, le lancement du poids, du marteau, le saut à la perche, le tremplin, les temps mis, les distances franchies.

2° Les sports. — Cyclisme, cyclo-cross, course de vitesse, course de fond, marche, saut en hauteur, triple saut en longueur, football, tennis, rugby, basketball, volley-ball, natation, water-polo, hockey, patinage, alpinisme, ski, aviation...

3° Le matériel. — Ballon rond, ballon ovale, perche, javelot, marteau, poids, les relais, chaussures (pointes pour les coureurs, crampons pour les footballeurs); le matériel du campeur.

4. Ascension de l'Annapurna. — Il fait beau, mais très froid... Je crois être dans un pays irréel, vivre dans une sorte de monde intérieur. Il me semble

incroyable de fouler enfin cette neige : tous ces efforts, tous ces sacrifices pour gagner cet endroit me paraissent inconcevables...

J'enfile mes gants en partant, mais soudain l'un d'eux m'échappe : il roule tout doucement, imperturbable, définitif, vers le bas. Je le regarde, impuissant, et pressens la catastrophe qu'il entraînera... La course contre la mort commence...

...Quand, au retour de l'Annapurna, je m'entrevis pour la première fois dans une glace, j'ai eu peur de n'être plus jamais un homme aux gestes et à la démarche normaux.

Herzog.

5. Explorations souterraines. — Tantôt c'est la rivière souterraine qui se gonfle sous l'orage imprévi-

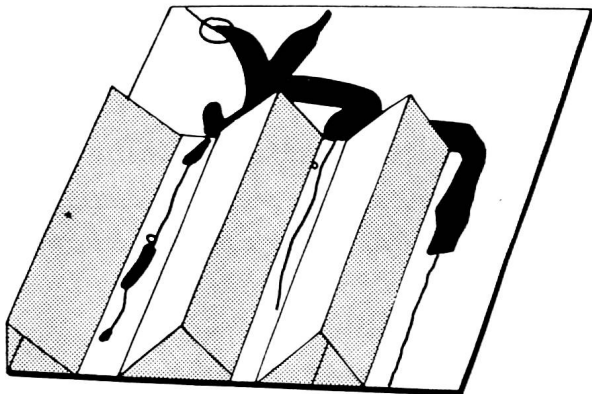
sible et invisible sous terre. C'est le chaos instable de rochers, immuables depuis des siècles, qui s'effondrent sous le grimpeur et l'écrasent. C'est la panne de lumière qui plonge l'explorateur dans l'univers fantastique des ténèbres, peuplé d'hallucinations mortelles. C'est la poche traîtresse de gaz carbonique dont rien ne fait prévoir l'existence et qui provoque des syncopes fatales. C'est aussi l'horrible sort du spéléologue solitaire qui explore en rampant une galerie étroite et qui, coincé dans un passage rétréci, ne peut plus se dégager.

Expression écrite. — 1° *Expliquons : spéléologue. Que fait-il ? Sur quoi l'auteur insiste-t-il ? Comment ? (Tantôt, c'est..., c'est..., c'est : forme déjà vue.)*

2° *Travail collectif.* — *De la même manière, montrez-nous un campeur sur la route. Tantôt, c'est...*

**La Suisse en relief
LE CANTON D'UNTERWALD**

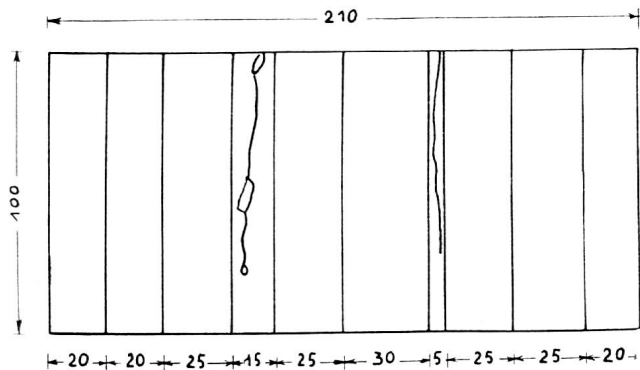
Rien n'est plus simple que de faire un relief schématique du canton d'Unterwald aux deux casiers parallèles.



Une bande de papier fort, 210 mm sur 100 mm, pliée en accordéon ; après avoir fait le tracé selon le croquis ci-joint, elle donnera une idée suffisante de ce petit pays.

On collera le tout sur un carton de 16 cm sur 17 cm (16 cm dans le sens nord-sud). On laissera un bord libre de 4,5 cm au bas du socle à droite. Avant de coller ce relief sur son socle il sera prudent de dessiner sur ce dernier l'emplacement des fonds de vallées.

Le lac des Quatre-Cantons se fera à la gouache plutôt qu'au crayon de couleur. On peut aussi le découper



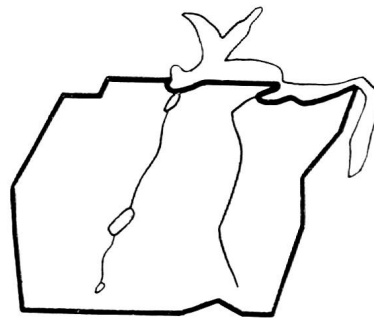
dans une couverture bleue (vieux cahier). Quelques taches blanches figureront les neiges éternelles et donneront un peu de gaieté à la grisaille du carton.

Avec les élèves adroits on fermera le fond des deux

vallées à l'aide d'une paroi verticale collée par deux onglets latéraux et un grand onglet à glisser sous le socle. Une échancrure figurera le col du Brünig.

Questionnaire pour un compte rendu écrit

— Où se situe le canton d'Unterwald par rapport au lac des Quatre-Cantons ?



- De combien de parties est formé ce canton ?
- Comment coulent les deux rivières l'une par rapport à l'autre ?
- Qu'est-ce qui agrémente l'une des vallées ?
- Pourquoi peut-on dire que l'une des vallées est plus fermée que l'autre ?
- Pourquoi la vallée de l'Aa de Sarnen est-elle plus fréquentée que sa voisine ?
- Depuis quel sommet peut-on jouir, en direction du sud, d'une belle vue sur l'Obwald ?
- Quelle anecdote te rappelle ce nom de village : Melchtal ?
- Quel vent particulier souffle dans ces vallées alpines ?
- Quels sont les avantages du föhn au printemps ?

Chablons pour croquis rapides

Pour aider les enfants il est utile de leur fournir des chablons qui leur permettent à la fois d'économiser du temps et de faire un travail précis.

On découpera facilement aux ciseaux, en une fois, dix épaisseurs de papier ordinaire pour avoir dix chablons selon le croquis ci-joint (traits épais). Les élèves décalqueront par contournage. Il sera facile de compléter, après coup, les rivages du lac. Quant aux deux rivières on en suggérera le cours à l'aide de quelques trous d'aiguille faits à travers les dix épaisseurs. Pendant le découpage maintenir les dix feuilles ensemble avec quelques pinces à linge.

G. F.

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

La bonne adresse
pour vos meubles

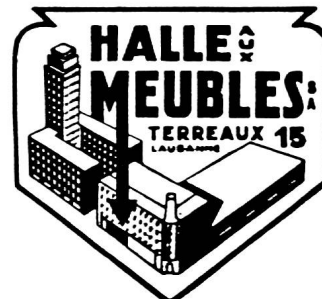


Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



VOS IMPRIMÉS seront exécutés avec goût

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Le plus beau

stylo à bille

à Fr. 8.75

modèle 590

argenté

16 microns



CARAN D'ACHE

La nouvelle cartouche
avec siège doré
assure une écriture
extra-souple et propre



**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

*Quitter l'hiver...
pour rechercher l'été*

2 SEMAINES TOUT COMPRIS

Egypte	dès Fr. 945.—
Costa del Sol	dès Fr. 735.—
Iles Canaries	dès Fr. 845.—
Maroc	dès Fr. 993.—
Tunisie	dès Fr. 785.—

VOYAGES

LAVANCHY S. A.

Lausanne

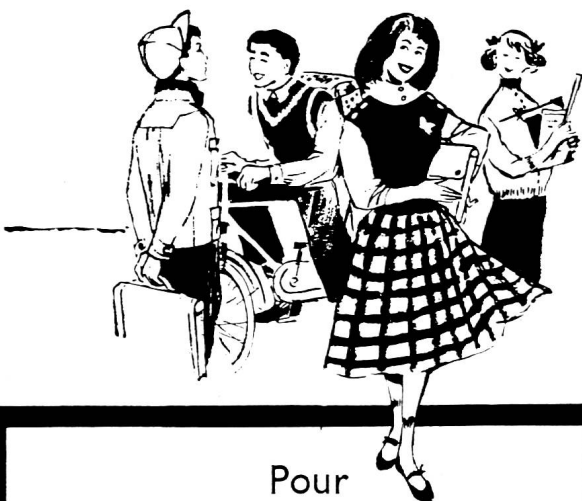
Vevey

Déménagements et transports internationaux

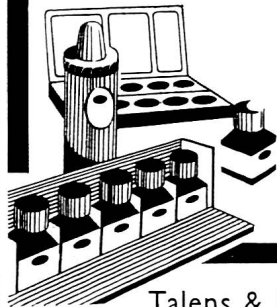
POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle



Pour la rentrée des classes
boîtes de couleurs
pastels
encre de Chine



Talens & Fils SA Olten



BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Une innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



**L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.**

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'exams,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S. A. Bâle.

Editions

FERNAND NATHAN

L'importance du choix de son matériel didactique et les possibilités infinies qu'il offre pour l'éducation de la jeunesse vous seront révélées dans le nouveau catalogue Fernand Nathan.

Envoi sur demande.

Agent général pour la Suisse :
J. Muhlethaler
27, rue des Eaux-Vives (1er étage)
Genève. — Tél. (022) 36 44 52-51.

Exposition permanente.

L'école suisse de LIMA (Pérou) cherche pour fin mars 1961

UN MAITRE PRIMAIRE
et **UNE MAITRESSE PRIMAIRE**

Un engagement de quatre ans donne droit au voyage payé aller et retour.

Les candidats doivent être en mesure d'apprendre rapidement l'espagnol, qui est la langue d'enseignement.

Le secrétariat du Comité d'aide aux Ecoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne, donnera tous renseignements complémentaires.

Les candidatures doivent être envoyées à cette adresse, avec **copie** ou **photocopie** des diplômes et certificats, curriculum vitae, photographie et liste de références.

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

L'école suisse de LIMA (Pérou) cherche pour fin mars 1961

1) **UN MAITRE SECONDAIRE** pour l'enseignement des mathématiques et des sciences naturelles, ou

un maître primaire supérieur pour les mêmes matières.

2) **UN MAITRE SECONDAIRE** pour l'enseignement des langues.

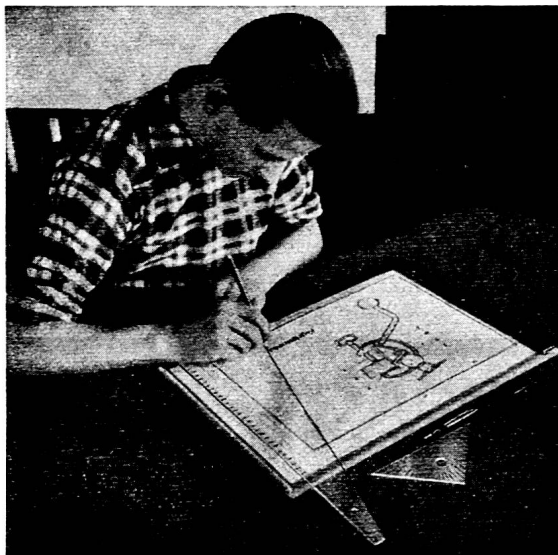
Les candidats doivent être en mesure d'apprendre rapidement l'espagnol, qui est la langue d'enseignement.

Le secrétariat du Comité d'aide aux Ecoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne, donnera tous renseignements complémentaires.

Les candidatures doivent être envoyées à cette adresse, avec **copie** ou **photocopie** des diplômes et certificats, curriculum vitae, photographie et liste de références.

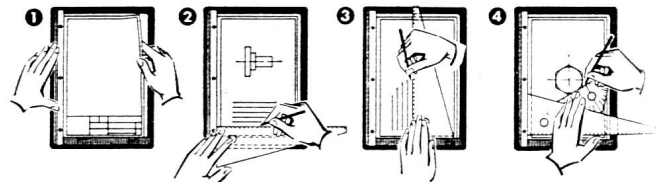
Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Voie libre au progrès!



 **HEBEL** plaques à dessin
facilitent le travail

La nouvelle plaque à dessiner HEBEL-JUNIOR-STUDIO facilite le dessin. Son emploi est très simple, elle permet de dessiner proprement, de manière très précise et rapidement.



1) Une pression sur la barre de serrage suffit pour fixer ou libérer chaque feuille, même non perforée. 2) Pour tirer les horizontales : l'équerre spéciale applicable à l'extrême bord glisse automatiquement contre la barre d'appui. 3) Pour tirer les verticales : la longue équerre spéciale permet de les dessiner d'un seul trait. 4) Les angles courants de 15, 30, 45, 60 et 75° se font avec l'équerre spéciale (15/75°) et l'auxiliaire (45°).

Représentant gén. pour la Suisse : Walter Kessel SA Lugano
Tél. (091) 2 54 02

Veuillez m'envoyer par la papeterie _____

1 plaque Hebel No 2056 /A4 à Fr. 17.30
1 plaque Hebel No 2056 /A3 à Fr. 26.65
moins rabais spécial de 10 % et prospectus.
Biffer ce qui ne convient pas.

Nom : _____

Adresse : _____